



Traité Péa

Michna 7 - Chapitre 8

אין פּוֹחֲתִין לַעֲנֵי הָעוֹבֵר מִמָּקוֹם לְמָקוֹם מִכֶּכֶר בְּפוֹנְדִּיּוֹן,
מֵאַרְבַּע סָאִין בְּסֵלַע.
לָן, נוֹתְנִין לוֹ פֶּרֶגְסֵת לַיָּנָה.
שַׁבָּת, נוֹתְנִין לוֹ מִזֹּן שְׁלֹשׁ סְעֻדוֹת.
מִי שֵׁישׁ לוֹ מִזֹּן שְׁתֵּי סְעֻדוֹת, לֹא יִטֹּל מִן הַתְּמָחוּי.
מִזֹּן אַרְבַּע עֶשְׂרֵה סְעֻדוֹת, לֹא יִטֹּל מִן הַקָּפָה.
וְהַקָּפָה נִגְבִּית בְּשָׁנִים, וּמִתְחַלֶּקֶת בְּשִׁלְשָׁה.

On ne donne pas moins à un pauvre allant d'un endroit à l'autre, qu'une miche de pain valant un pondion, quand quatre séá valent un séla. S'il passe la nuit, on lui donne l'entretien pour une nuit; s'il passe le Shabbat, on lui donne de quoi faire trois repas. Celui qui a de quoi faire deux repas, ne doit pas recourir au plat [des pauvres]. De quoi faire 14 repas, ne doit pas recourir à la caisse [des pauvres] exige deux personnes pour encaisser et trois pour distribuer.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions